

chefs de son parti et mises en circulation par la presse. C'est ainsi qu'il s'est prononcé hautement, en juillet 1861, par une lettre à M. Nettement, pour la défense du pouvoir temporel du pape, se déclarant prêt à "payer de son sang le triomphe d'une cause qui est celle de la France, de l'Eglise et de Dieu même." C'est ainsi encore qu'au mois de juin 1862, il engageait tous ses partisans à s'abstenir dans les élections générales prochaines, à moins que ce ne fut pour élire des partisans du pape. Quelques-uns des voyages du comte de Chambord ont eu aussi une portée politique. En 1863, après avoir visité la Turquie, la Syrie, la Palestine, il alla s'établir à Lucerne, où son séjour donna lieu à diverses manifestations. A la fin de 1866, après la cession forcée de la Vénétie par l'Autriche, il vendit son palais de Venise, qui avait dû, ainsi que celui de sa mère, se paviser de couleurs italiennes, à l'entrée des troupes de Victor-Emmanuel.

Après la défaite de Sedan, qui mit fin au second empire, le comte de Chambord adressa, de Suisse, au peuple français une proclamation disant que l'intégrité du territoire serait maintenue si le pays voulait se rallier autour de lui.

Au mois de janvier suivant, quelques jours avant la capitulation de Paris, nouvelle proclamation protestant contre le bombardement. Le 8 mai, manifeste qui rappelle la monarchie traditionnelle.

Le 5 juillet 1871, il prit, pour la première fois, dans un manifeste daté du château de Chambord, le titre officiel de Roi. C'est de ce jour que datent les essais de restauration. La tentative ne réussit pas, malgré les efforts de MM. Chesnelong et Lucien Brun, qu'une grande phrase arrêta court : "Henri V ne peut pas abandonner le drapeau d'Henri IV !"

Voici comment il a expliqué lui-même au prince de Valori son refus d'accepter le drapeau tricolore :

"On m'a reproché quelquefois de ne pas vouloir régner et d'avoir laissé passer l'occasion de revenir. On s'est trompé radicalement. Dépositaire de la monarchie légitime, j'en garderai le dépôt jusqu'au dernier soupir. Donc, j'ambitionne la royauté comme un dépôt, comme un devoir, jamais comme une

aventure. Il est possible que dans d'autres temps j'eusse pu essayer, comme plusieurs de mes aïeux, de revendiquer mon héritage les armes à la main. Ce qui était possible et logique hier, ce l'est pas aujourd'hui. Après quatre-vingts ans de révolutions, de guerres civiles, d'invasions, de coups d'Etat, la monarchie que je représente ne peut plus apparaître à l'Europe et au peuple français que comme une œuvre de paix, de conciliation, de préservation. Le roi de France doit rentrer comme le pasteur au milieu du bercail, ou rester en exil.

"Si je ne dois pas revenir, la divine Providence tiendra compte un jour au peuple français de mon devoir accompli et de l'honnêteté de mes intentions. Au milieu des ignominies de ce siècle, il est bon que la vie et la politique d'un roi exilé se détachent dans toute leur blancheur et leur loyauté. Vous me direz qu'il y a un vieux proverbe qui dit : *Aide-toi, le ciel t'aidera*. Je le connais, mais il ne me fait point oublier la Providence, qui nous vient en aide au moment où nous nous y attendons le moins.

"Je crois à la politique de Dieu, et personne n'est de taille à déraciner en moi cette croyance. Cette foi, que j'ai si profonde dans mon âme, ne m'a pas pour cela désintéressé des affaires de ce monde.

"J'ai étudié, j'ai travaillé toute ma vie, et, quoique puissent dire mes ennemis, je suis de mon temps autant qu'on peut en être. Je suis libéral dans le sens chrétien et honnête du mot. Si Dieu m'appelle à régner sur la France, je maintiendrai toutes les libertés françaises, je restaurerai même celles que la Révolution a supprimées. Quant à abdiquer mon droit, mon principe, mon devoir, par de coupables épousailles avec la Révolution, jamais ! Ces gens-là sont fous : ils feraient mieux de supprimer la royauté. Il vaut mieux ne pas régner que d'être un roi avili et amoindri. La question du drapeau serait trop longue à vous développer. Elle a eu plusieurs phases, de 1849 jusqu'à ce jour. Ce que je puis vous affirmer, c'est que je ne l'ai pas créée. C'est un prétexte, un expédient, dont je rejette la responsabilité aux yeux de Dieu et de l'histoire. J'avais toujours pensé, toujours dit, toujours écrit que je n'entendais exercer les droits de la royauté qu'après mon retour en France. Et alors pourquoi venir me poser une question de drapeau quand la question royale, dans sa partie matérielle, n'est pas résolue ?"

Après cela il ne restait plus qu'à reprendre le chemin de l'exil pour ne pas donner de prétextes à l'agitation des esprits. Le comte de

Chambord se retira à Genève et un peu plus tard à Lucerne.

V

Au mois de février 1872, un projet de gouvernement constitutionnel, signé par 280 membres de l'assemblée nationale, était présenté au comte, à Anvers. Des négociations s'engagèrent sur cette base, et finalement, le 5 août 1873, le comte de Paris reconnaissait, à Froshdorff, le comte de Chambord pour le chef de la famille des Bourbons et de la Maison de France. La fusion était faite !

On pouvait croire une seconde fois que la restauration suivrait de près et que Henri V remonterait sur le trône de ses pères ; mais une lettre qu'il écrivit à M. Chesnelong vint tout arrêter, et ses partisans les plus dévoués durent abandonner tout espoir. Depuis, le comte a écrit plusieurs manifestes et lettres, et les légitimistes ont célébré religieusement l'anniversaire de sa naissance par des banquets. Mais l'occasion était passée.

VI

LE COMTE DE CHAMBORD CHEZ LUI

M. Tissot, le jeune et célèbre auteur du *Voyage au pays des milliards*, raconte comme suit, dans son livre intitulé *Vienne et la vie viennoise*, une visite qu'il a faite au comte de Chambord en 1878 :

"Une minute après, une porte à deux battants s'ouvrit et je me trouvai en face de M. le comte de Chambord. J'entraî et la porte se referma sur moi.

"Monseigneur sait, dis-je au duc de Bordeaux, que je suis républicain de naissance ; mais si je ne peux saluer un roi, je salue un homme.

"J'aime beaucoup votre pays, la Suisse, me répondit-il avec une grâce charmante, et j'y ai conservé d'excellents amis. Les d'Affry, les Diosbach, les d'Alt, les Montanach, les Gottrau, les Boccard, les Fégely, les Maillardoz, et tant d'autres que vous connaissez, ont servi ma famille et versé leur sang pour la France.—

"Il m'invita à m'asseoir, mais je continuai de le regarder ; je n'en pouvais croire mes yeux : cet homme à la figure si sympathique, si ouverte et si souriante, au beau front, aux regards si doux et si profonds, c'était donc là le comte de Chambord que les journaux